

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE

\*\*\*\*\*

CABINET DU MINISTRE

\*\*\*\*\*



N°...../MENFC/CAB-M/CD.IVAA

## **Projet de Discours de Politique Générale**

DE

**SON EXCELLENCE MONSIEUR MICHEL MENGA M'ESSONE**

**MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE**

**CHARGE DE LA FORMATION CIVIQUE**

A la 40ème session de la Conférence Générale de l'UNESCO

Paris, 12 Novembre-27 Novembre 2019

PARIS, LE 13 NOVEMBRE 2019

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA CONFERENCE GENERALE,  
MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF,  
MADAME LA DIRECTRICE GENERALE,  
MESDAMES ET MESSIEURS LES CHEFS DE DELEGATION,  
MESDAMES ET MESSIEURS LES AMBASSADEURS,  
HONORABLES DELEGUES,  
MESDAMES ET MESSIEURS.

C'est avec un réel plaisir et un privilège certain que j'ai l'honneur de prendre la parole devant cette 40ème Session de la Conférence Générale de l'UNESCO, pour exprimer au nom de Son Excellence, Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'Etat, toute la considération et l'estime que le Gabon accorde à la coopération avec l'UNESCO.

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA CONFERENCE GENERALE,

Je voudrais au préalable vous adresser mes vives félicitations pour votre brillante élection à la présidence de cette 40ème session. Je peux affirmer avec certitude que sous votre présidence les présents travaux seront fructueux.

Je profite de l'opportunité qui m'est offerte pour rendre un hommage mérité à votre prédécesseur, son Excellence Madame Zohour ALAOUI pour le dynamisme et la rigueur observés au cours de son mandat.

MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF,

Au nom de mon pays, je vous salue et rends hommage aux membres de votre équipe pour le travail abattu au cours de ces deux dernières années, facilitant ainsi le bon déroulement des présentes assises.

MONSIEUR LE PRESIDENT, HONORABLES DELEGUES, MESDAMES ET MESSIEURS,

La 40ème session de la Conférence Générale se tient quatre ans après l'adoption de l'Agenda global 2030 relatif aux Objectifs de Développement Durable, agenda qui suscite de réels espoirs par rapport à l'approche globale dans la recherche des solutions face aux enjeux et défis du monde contemporain, notamment l'analphabétisme, la

pauvreté, la marginalisation, la violence, le chômage, la famine et les grands fléaux qui déciment les populations.

Au regard de tout ce qui précède, le Gabon, fidèle aux idéaux de l'UNESCO, réaffirme son engagement à la défense du droit des peuples à l'autodétermination et de fait, ne ménage aucun effort pour l'amélioration de la qualité de la vie de ses citoyens.

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Le Gabon encourage l'UNESCO dans la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable.

Ainsi, concernant le domaine de l'éducation, le Gouvernement gabonais a entrepris l'élaboration d'un Plan Sectoriel de l'Education. Cet outil indispensable pour la formulation de la politique nationale du système éducatif est actuellement à la fin de sa première composante qui aboutira à la production d'un annuaire statistique et à l'établissement d'une carte scolaire.

En matière de protection des droits des enfants et de la jeunesse et pour lutter contre les violences en milieu scolaire, notre pays vient de prendre des mesures pour la fermeture des débits de boissons aux environs des établissements scolaires et pour la prévention d'alerte, d'intervention rapide et de suivi des violences en milieu scolaire, universitaire et de formation professionnelle.

Concernant l'Enseignement Supérieur, le Gabon a opté pour la mise en place d'une agence nationale d'assurance qualité afin d'assurer la régulation de la qualité, l'identification des bonnes pratiques et l'insertion de la culture de la qualité dans le système de l'enseignement supérieur.

**MONSIEUR LE PRESIDENT, HONORABLES DELEGUES, MESDAMES ET MESSIEURS,**

En notre qualité de membre de la Commission Océanographique Internationale, nous sommes engagés par le Conseil National de la Mer dans la gestion intégrée et la protection de l'environnement marin.

C'est dans ce cadre et en prélude à la préparation de la Décennie des Nations Unies des sciences océaniques pour le développement durable (2021-2030), que le Gabon vient d'abriter du 5 au 7 novembre 2019 « un atelier technique sur la vulnérabilité des zones côtières en Afrique Centrale ». De même, le Gabon organisera, du 4 au 5 décembre 2019, un deuxième atelier national de vulgarisation et de mise en œuvre de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

S'agissant du programme Homme et Biosphère, le Gabon s'engage à tout mettre en œuvre pour y maintenir les forêts du plateau d'Ipassa, au regard de la valeur écologique de cet écosystème à partir duquel un énorme corpus de connaissances a été acquis, en répondant aux obligations relatives audit programme.

En matière des Sciences Sociales et Humaines et dans le souci de faire face aux inégalités sociales, le Gabon a procédé à l'identification et à la prise en charge des jeunes orphelins et handicapés, à travers une vision de partage et une volonté de développement humain qui intègre le bien-être et l'équité.

Concernant l'épanouissement des jeunes par des activités saines, le Gabon s'est engagé dans la restructuration du sport en promulguant une loi déterminant les principes et règles applicables en matière de formation, de promotion, de développement, de financement, de médecine et de lutte contre le dopage.

**MONSIEUR LE PRESIDENT, HONORABLES DELEGUES, MESDAMES ET MESSIEURS,**

Dans le cadre de la mise en œuvre des conventions relatives à la Culture auxquelles il est Partie, le Gabon a institué la fête des cultures et le festival « Gabon 9 provinces », en vue de promouvoir le patrimoine culturel matériel et immatériel, ainsi que les industries culturelles et créatives.

Au travers de l'Initiative pour le Patrimoine Mondial Forestier d'Afrique Centrale, le Gabon remercie l'UNESCO pour son soutien dans la valorisation de l'écosystème et paysage culturel relique Lopé-Okanda, bien mixte présentant une interface entre une forêt tropicale dense bien conservée et un milieu de savane relique, englobant des sites archéologiques.

En ce qui concerne le domaine de la Communication et de l'Information, le Gouvernement a élaboré, avec l'appui de l'UNESCO, un projet de décret fixant les conditions de création et de fonctionnement des entreprises privées de communication à caractère non commercial pour une meilleure prise en compte des médias communautaires.

**MONSIEUR LE PRESIDENT**

Je ne pourrais clore mon propos sans exprimer la volonté de mon pays de renforcer sa coopération avec l'UNESCO par l'entremise des réformes des commissions nationales pour l'UNESCO.

Je vous remercie